

ENJEUX DES DÉVELOPPEMENTS INSTITUTIONNELS AFRICAINS POUR LA VIE ET LA FAMILLE

Marguerite A. Peeters

**Congrès de Bioéthique
Ouagadougou, Burkina Faso**

6 octobre 2007

Madame la Ministre, Excellences, mesdames et messieurs,

C'est une grande joie et un honneur pour moi de partager avec vous aujourd'hui les fruits du travail que j'essaye de faire depuis treize ans.

J'aime l'Afrique. Depuis plusieurs années, la providence m'a permis de voyager dans diverses régions de votre continent et de découvrir les richesses de l'âme africaine. J'ai la conviction intime que l'heure de l'Afrique est arrivée – que c'est au tour de l'Afrique d'aider l'Occident à se redresser de certaines des erreurs dans lesquelles il est tombé et risque, en surfant sur la vague puissante de la mondialisation, d'entraîner le monde entier. Il me semble que les africains sont aujourd'hui appelés à partager avec l'Occident, de manière proactive (c'est-à-dire en prenant l'initiative), les dons sans repentance que Dieu vous a faits.

Avant même de commencer, je dois me faire pardonner, car mon exposé remettra en cause un certain langage devenu monnaie courante en Afrique comme dans le reste du monde, et je montrerai comment des programmes de développement semblant aller de soi et semblant si bien répondre aux aspirations actuelles des peuples africains cachent en réalité de dangereuses menaces pour la vie et la famille en Afrique, pour vos cultures, pour l'autodétermination que vous désirez plus que jamais, pour votre vocation propre en tant qu'africains, pour la foi dans le Christ sur votre continent. Une subtile mais profonde transformation culturelle est en cours en Afrique. Ses enjeux sont vitaux.

Vous me pardonneriez aisément, je l'espère, car ce langage et ces programmes viennent d'Occident, et non d'Afrique. Néanmoins, les africains doivent eux aussi exercer leurs responsabilités face à ces défis, car nul n'est dispensé de rechercher la vérité, le bien et l'amour en toutes circonstances.

Africains et occidentaux, tous, nous devons discerner et distinguer le bon grain de l'ivraie. Car nous sommes des personnes et non des zombies, qui se laisseraient gouverner par tout courant sociologique, au gré de changements souvent contradictoires.

Mon exposé ne sera pas un « discours », mais un témoignage.

Contexte historique du processus d'intégration africaine : révolution culturelle mondiale

Pour comprendre les enjeux des développements institutionnels africains pour la vie et la famille, il est nécessaire de connaître le contexte global dans lequel ces développements s'opèrent – de connaître l'histoire des profondes transformations culturelles mondiales qui se sont déroulées à une vitesse vertigineuse après la chute du mur de Berlin en 1989. Car au moment où les chefs d'état et de gouvernement africains ont adopté l'acte constitutif de l' *Union Africaine* (UA) au sommet de Lomé en l'an 2000, le monde venait de traverser une décennie de révolution culturelle .

En Ukraine où j'ai travaillé de 1991 à 1993 au service de l'Eglise gréco-catholique, j'ai vécu la chute du régime soviétique et ai été le témoin de la formidable aspiration des peuples, après des décennies de répression et d'idéologie marxiste-léniniste, à la liberté, au développement socioéconomique, à la fraternité entre les peuples, à la solidarité de l'Occident. On proclamait alors la « fin des idéologies », le « triomphe du modèle occidental », la « fin de l'histoire » - tous les peuples du monde s'acheminant dorénavant vers la démocratie.

On pensait alors que, les idéologies étant mortes, tous les problèmes du monde (pauvreté, dégradation environnementale, conditions défavorables des femmes et des enfants, inégalité et ainsi de suite) étaient de nature purement « pragmatique ». L'humanité se trouvait prétendument dans un « état de consensus », et les gouvernements avaient soit disant avant tout besoin d'« experts » pour formuler leurs politiques .

Une série sans précédents de grandes conférences organisées sous l'égide de l'ONU a immédiatement suivi la chute du mur de Berlin. L'objectif de ces conférences était de construire un « nouveau consensus mondial » sur l'éthique, les normes et les priorités de la communauté internationale pour l'ère nouvelle qui s'ouvrirait. Durant ces conférences, aussi bien les gouvernements que ce qu'on appelle, de manière réductrice¹, la « société civile » et les entreprises ont adopté un ensemble de nouveaux concepts ou paradigmes censés procurer à l'humanité la vision dont elle avait besoin pour le 21ème siècle.

Ce sont les « experts », et non d'abord les gouvernements, qui ont forgé les nouveaux concepts. Travaillant dans l'ombre de la guerre froide, ces experts ont, durant des décennies, travaillé sur les thèmes qui sont devenus, à la fin de la guerre froide, les priorités de la communauté internationale. Or la neutralité de l'expertise est un mythe : toute politique part nécessairement d'une certaine vision anthropologique de l'homme et de la femme. Les experts de la

¹ Réductrice puisque dans la pratique, on en exclut le plus souvent la famille, l'entreprise, les églises et religions, limitant la société civile aux groupes de pression et ONGs qui « participent ».

gouvernance mondiale, pour la plupart occidentaux, appartenait à la nouvelle intelligentsia postmoderne, et en 1990, la déconstruction culturelle à laquelle la révolution culturelle de mai 68 a donné un puissant élan, arrivait à son achèvement.

Rappelons que Mai 68 et ce qui s'en est suivi ont fait passer la culture occidentale de :

- la famille aux « couples et individus » ;
- de l'époux aux « partenaires » ;
- du mariage à l'« amour libre » ;
- du bonheur au « bien-être » et à la « qualité de la vie » ;
- de l'autorité parentale aux « droits de l'enfant » ;
- du don de soi à la « possession de son corps » et au « contrôle de sa sexualité » ;
- de la conscience au « libre choix » ;
- de la procréation à la « reproduction » ;
- de la communion interpersonnelle à la « fusion » entre individus ;
- de la complémentarité homme-femme à un « contrat entre les sexes ».

J'ai participé aux grandes conférences de l'ONU en tant que journaliste et ai passé des années à interviewer les « experts » exerçant leur influence normative au sein de la gouvernance mondiale. Ma première observation a été l'introduction d'un nouveau langage : développement durable, consensus, nouveau contrat social, holisme, gouvernance, qualité de la vie, campagnes de sensibilisation, construction de capacités, diversité culturelle, approche des droits, appropriation, démocratie participative, partenariats, éducation pour tous - et, pour ce qui intéresse particulièrement le thème de ce congrès, la santé et les droits sexuels et reproductifs², l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, le genre ou « gender », la déconstruction des stéréotypes, l'avortement dit « sans risques » ou « fait dans de bonnes conditions sanitaires », les « pratiques nuisibles » et ainsi de suite. Des centaines de nouveaux mots appartiennent à ce nouveau langage. Ils sont reliés entre eux par un nouveau système éthique, une « nouvelle éthique mondiale ». Je renvoie ici à mes deux publications, que je tiens à votre disposition : « La nouvelle éthique mondiale : défis pour l'Eglise » et « La mondialisation de la révolution culturelle occidentale ».

Vous constaterez comme moi que ce nouveau langage imbibe d'ores et déjà les sociétés africaines du haut en bas, pénétrant par tous leurs pores, non seulement à travers les développements institutionnels officiels mais surtout à travers les partenariats parallèles à la démocratie traditionnelle – et ce, sans avoir été confrontés à votre identité africaine .

² Rappelons que la santé et les droits sexuels et reproductifs sont le concept-clef de la conférence du Caire de 1994 sur la population et que la perspective du genre, aussi appelée égalité des sexes, est le concept-clef de la conférence de Pékin de 1995.

Les partenariats, alignés sur les nouvelles normes mondiales, exercent une influence culturelle incommensurable en Afrique. Ces partenariats prolifèrent dans tous les azimuts : partenariats entre les institutions³, les entreprises et la société civile africaines d'une part, et les ONGs occidentales, les agences spécialisées de l'ONU, l'*Union Européenne*⁴, les experts mondiaux, les mouvements de jeunes et de femmes occidentaux, les banques de développement, les ministères des affaires étrangères des pays donateurs, les entreprises occidentales et ainsi de suite d'autre part. Partenariat entre Celtel et le PNUD, partenariat entre les jeunes Burkinabés et les jeunes représentants de l'Union Européenne, partenariat entre le FNUAP et les chefferies traditionnelles : partenariats, partenariats, partenariats ! Ces partenariats portent le nom de « gouvernance » ou de « gouvernance mondiale » dans le nouveau jargon mondial. D'ores et déjà, leur assise est telle qu'ils sont devenus incontournables

³ L'ancêtre de l'UA, l'*Organisation de l'Unité Africaine* était critiquée de faire très peu pour protéger les droits et libertés des citoyens contre leurs propres dirigeants politiques. On l'appelait « le club des dictateurs ». Répondant à l'attente des africains, l'UA se conçoit d'abord comme une « union des peuples » plutôt que des leaders africains. Elle reconnaît le rôle de la « société civile » dans le développement africain et encourage, à travers son *Conseil Economique, Social et Culturel* (ECOSOCC), la participation de la société civile dans les activités de l'union. Mais qui, dans la réalité des faits, profite de la reconnaissance du rôle de la société civile dans les développements institutionnels africains ? Est-ce les peuples et les sociétés civiles africaines ? L'expérience a déjà montré que ce sont les activistes, les groupes de pression financés par de puissants lobbies internationaux qui s'engouffrent dans les rouages institutionnels pour faire prévaloir leurs propres priorités, les valeurs « républicaines », l'avortement, la contraception, le préservatif, des programmes éducatifs qui déconstruisent non seulement leur culture africaine mais leur humanité. C'est une nouvelle forme, insidieuse, de « dictature ».

⁴ Un parlementaire africain participant récemment à une rencontre au Parlement Européen dans le cadre de la préparation du prochain sommet Union Européenne – Afrique évoquait les avancées à pas de géant de la Chine sur le continent africain, dues entre autres selon lui à ce que la Chine fait en Afrique des choses palpables et visibles, telles que des infrastructures routières et des industries. Ce parlementaire évoquait l'absence de conditionnalité de la coopération chinoise (par opposition à l'aide occidentale qui est toujours conditionnée) à un moment où l'Afrique a, disait-il, besoin d'un plan Marshall. Il voulait encourager les européens à se rendre à l'évidence de ce qu'il a appelé « l'invasion chinoise » et à manifester sa solidarité envers l'Afrique en faisant des choses concrètes (et sans conditions). Car les africains, disait-il, sont des gens qui aiment le palpable. Le représentant de la *Commission Européenne* se défendait de cette accusation en répondant que l'Europe accomplissait énormément en Afrique dans les domaines de la gouvernance, de la santé, de l'éducation, des objectifs pour le développement du Millénaire. Or le fait est que la « bonne gouvernance », à savoir le partenariat des institutions africaines avec les ONGs et autres acteurs occidentaux, la santé reproductive, le genre sont non seulement les priorités de l'aide européenne en Afrique mais aussi la condition que l'Europe impose toujours et encore à l'Afrique pour lui accorder son appui financier. Mais l'Afrique ne se retrouve pas dans ce programme idéologique, qui menace de lui faire perdre son identité. L'Occident et l'Europe en particulier (continent où sont nées toutes les idéologies), se réserveraient-ils un rôle de déconstruction culturelle et anthropologique en Afrique, à l'heure où les chinois, eux, font des « choses concrètes » (mais en dehors du cadre démocratique nécessaire à l'ordre de la vie sociale en Afrique) ? (La présidence portugaise de l'Union Européenne a initié un dialogue structuré avec l'Afrique. C'est le début d'une ère nouvelle dans les relations entre les deux organisations supranationales. La première stratégie européenne pour l'Afrique est sortie en 2005. A Bamako en 2005, l'UA a accueilli la stratégie européenne en formation. C'est en décembre 2007 qu'aura lieu le deuxième sommet Afrique - Union Européenne.)

et semblent même plus puissants et influents que le processus passant par les institutions démocratiques, aussi bien aux niveaux mondial, régional, national que local. La gouvernance et les partenariats ne sont-ils pas devenus des conditions de l'aide au développement en Afrique ?

Or, comme vous le savez par douloureuse expérience, un rapport de force gouverne ces partenariats - les pays riches poursuivant leurs intérêts, économiques et idéologiques, et imposant aux pays en voie de développement leurs conditions d'aide, même s'ils s'en défendent et parlent, plus que jamais, d'« appropriation ».

Progressivement je me suis rendue compte que les nouveaux mots exprimaient de dramatiques changements de paradigmes (voir livre pp. 24-25) - en fait, que le « modèle occidental » était en train de muter et de passer de la modernité (âge de la raison, droits de l'homme, individualisme, rationalisme, démocratie représentative, souveraineté nationale...) et de la tradition judéo-chrétienne à la postmodernité (droit de choisir, civilisation non répressive, démocratie participative, gouvernance mondiale...). Les paradigmes postmodernes étaient en train de devenir des normes mondiales.

Constituant le cadre de la coopération internationale post-guerre froide, les nouveaux paradigmes étaient considérés « normatifs » également pour les institutions naissantes, dont l'Union Africaine (UA), et il semblait aller de soi, sans que les africains soient consultés à ce sujet, qu'ils devaient inspirer l'effort « volontariste » de démocratisation actuellement mené dans plusieurs pays africains. Les politiques socioéconomiques et culturelles de l'UA ont un impact incontournable, direct ou indirect, sur celles de tous les gouvernements africains. L'un des objectifs majeurs de l'UA, organisation supranationale regroupant 53 états africains, est d'accélérer le processus d'intégration socioéconomique, ce qui implique une harmonisation silencieuse mais réelle des politiques éducatives et sanitaires et de droits de l'homme et, par voie de conséquence, un alignement subreptice des politiques nationales sur celles de l'UA qui, sous la pression des pays donateurs, ont elles-mêmes tendance à s'aligner sur celles de l'ONU, où les experts prennent le pas sur les gouvernements et le processus démocratique.

Les plateformes d'action des conférences du Caire et de Pékin ont fait partie du programme de l'UA dès le début, alors que leur contenu idéologique est fondamentalement contraire à l'âme de l'Afrique. La conférence du Caire a transformé les idées et les pratiques de la révolution sexuelle occidentale en normes mondiales ; le programme idéologique de la conférence de Pékin a transformé les idées de la révolution féministe occidentale en normes mondiales.

Santé reproductive et genre

Arrêtons-nous brièvement sur les concepts de santé reproductive et de genre.

-Santé reproductive : voir livre pp. 53-57. A la conférence du Caire sur la population de 1994 s'est opéré un tournant copernicien majeur dans les populations démographiques internationales. Nous n'avons pas encore mesuré toute la portée de ce changement. On est passé du contrôle vertical de la population au concept de santé et de droits sexuels et reproductifs. Depuis la révolution culturelle de mai 1968, tout ce qui était imposé par en haut était devenu culturellement inacceptable : le « contrôle démographique », tel qu'il était pratiqué dans les années 1970 et 1980 était donc devenu inacceptable . Le concept de santé et de droits sexuels et reproductifs implique que l'individu – la femme, le jeune adolescent – s'approprie, internalise le programme de la révolution sexuelle en faisant de la contraception et de l'avortement un « droit » à revendiquer. Les agents de cette révolution remarquèrent que, lorsque les mentalités des gens changeaient en faveur de la contraception , un contrôle démographique s'opérait automatiquement sans qu'il ne paraisse y avoir d'imposition. Désormais, tout passe par l'éducation, les « campagnes de sensibilisation », l'éducation aux droits, la transformation des mentalités. Ne remarquons-nous pas, dans les villages africains, un changement de mentalité des femmes auxquelles on a inculqué l'idée qu'elles avaient des droits sexuels et soit disant reproductifs à revendiquer ?

Comme tous les autres nouveaux paradigmes, la santé reproductive est un concept « holistique » c'est-à-dire prétendument « intégré ». La santé reproductive met sur le même pied les possibilités de choix les plus contradictoires, telles que l'avortement et la maternité, la stérilisation volontaire et la fécondation *in vitro*, le libertinage et la famille . Elle inclut « officiellement » :

- L'accès universel à l'information et aux services concernant la gamme complète des contraceptifs, la « pilule du lendemain » ou « contraception d'urgence », la stérilisation volontaire⁵.
- Les soins prénataux, postnataux et lors de l'accouchement.
- Les soins de santé des nourrissons et l'allaitement maternel.
- Le traitement des maladies sexuellement transmissibles et des infections.
- Les services d'avortement dit « sans risques » - ce qui veut dire « sans risques » pour la santé et la vie de la mère, là où l'avortement est légal.
- La prévention et le traitement de l'infertilité, y compris la fécondation *in vitro*.
- L'information, l'éducation, et la consultation pour tout ce qui concerne la sexualité et les droits sexuels et reproductifs.

-Genre : voir livre pp. 72 – 82. Le mot anglais « gender » se traduit en français par genre, égalité des sexes ou sexospécificité. Qu'est-ce donc que le genre ?

⁵ Nous remarquons que la planification « familiale », partie de la revendication d'un droit pour les époux, a ensuite étendu la revendication de ce droit aux couples, et de là à l'individu, puis aux différentes catégories d'individus : d'abord aux femmes, ensuite aux jeunes, puis aux handicapés, aux adolescents vivant dans les rues, aux malades du sida, aux pauvres, aux villageois, aux peuples indigènes, aux migrants, aux réfugiés, aux chauffeurs de camion, et ainsi de suite.

Les féministes du genre ont établi une distinction dialectique entre le concept de *sexe*, féminin ou masculin, dont les différences sont inscrites dans la biologie et sont donc *inchangeables*, et le *genre*, féminin ou masculin, dont les différences seraient d'après elles *socialement construites*, *instables* et *changeables*. Ces féministes cherchaient à donner une crédibilité scientifique à leurs théories en les fondant sur le « constat » des sciences sociales que les comportements de l'homme et de la femme, ainsi que les rôles qu'ils jouent dans la société, sont déterminés *uniquement* par des facteurs sociaux, économiques, politiques, culturels, religieux. L'idéologie du genre visait en fait à déconstruire les spécificités féminines et masculines inscrites dans la configuration anthropologique de l'homme et de la femme, leur identité unique, la *nature* féminine ou masculine, tout *donné* anthropologique et en particulier le rôle de la femme comme *mère* et *épouse*⁶.

La distinction entre *sexe* et *genre* oppose le corps d'une personne à sa fonction sociale et à sa vocation. Elle casse l'unité ontologique de la personne, qui se retrouve pour ainsi dire divorcée avec elle-même. Le corps de la femme et ses prédispositions à la maternité deviennent un ennemi à combattre, une réalité à nier. La maternité devient un « stéréotype » à déconstruire. La femme dénonce son « rôle de reproduction » comme une injustice sociale l'empêchant de devenir l'égal de l'homme en termes de fonctions sociales. La nouvelle éthique stipule que l'accès des femmes à la santé sexuelle et reproductive est la condition pour qu'elles puissent se « libérer » de leurs prédéterminations biologiques.

Cette « asexualisation » de l'individu déconstruit la configuration de la personne humaine en tant que *père* ou *mère*, *époux* ou *épouse*, *fil* ou *fille*, *frère* ou *sœur* - dimensions anthropologiques fondamentales reflétant la structure même de *l'amour*. Une femme qui refuse d'être femme, mère, épouse et sœur ne peut pas être pour l'homme un *complément* : rien de plus contraire, d'ailleurs, à l'idéologie du *genre* que de parler de *complémentarité* entre l'homme et la femme.

L'Union Africaine et l'égalité des sexes

L'introduction de la santé sexuelle et reproductive et de la perspective du genre dans le corps de l'Union Africaine (UA) et dans ses politiques est due à la pression constante des « partenaires » influents de l'UA : non seulement les agences de l'ONU telles que l'OMS, le FNUAP, UNIFEM, UNHCR, le PNUD, la *Commission Economique pour l'Afrique*, mais aussi, répétons-le, d'une quantité croissante d'ONGs non seulement internationales mais aussi africaines quoique sponsorisées par les partenaires occidentaux⁷

⁶ Il est éloquent à cet égard de remarquer que le document de consensus de la conférence de Pékin contient 218 fois le mot « gender » et que le mot de « mère » n'apparaît que 17 fois et ce, dans des contextes où il est associé à des situations difficiles telles que les mères célibataires ou les mères adolescentes et leurs grossesses précoces. La maternité en tant que vocation fondamentale de la femme est absente du document de Pékin.

⁷ Parmi les ONGs et acteurs les plus influents dans ces domaines, citons: Amnesty International ; Abantu for Development ; Africa Gender Institute ; Africa Leadership Forum (ALF) ; African Centre for Constructive Resolution of Disputes (ACCORD) ; African Women's Committee for

La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes fait partie des principes de l'AU (voir acte constitutif, article 4.1). Personne, bien entendu, ne peut s'opposer à la promotion de l'égalité de l'homme et de la femme, quoique cette vérité ait plus à être reconnue - car elle est un donné de l'existence - qu'à être promue. A partir du moment où l'égalité n'est pas reconnue comme un don que le Créateur nous a fait dès l'origine, elle devient une construction sociale, et nous entrons dans une logique (marxiste) de lutte de pouvoir entre les sexes et non plus d'amour et de don désintéressé.

Ce sont en effet les lobbies féministes, qui ont veillé à l'introduction de ce principe dans l'acte constitutif de l'UA, qui tendent à imposer leur interprétation de l'égalité des sexes en Afrique, à la lumière de l'idéologie du genre. Ces lobbies ont réussi à obtenir la création d'une *Direction des Femmes, du Développement et de l'Egalité* au sein du bureau du président de l'UA et à faire adopter par les gouvernements le principe des quotas, applicables à tous les postes de décision de l'UA. Ils ont demandé un *Commissaire Spécialisé dans les Questions de Genre* à l'UA. Ils ont participé à la rédaction des statuts de l'ECOSOCC, qui demandent une représentation de 50 pourcent de femmes à tous les niveaux de l'ECOSOCC. Juste avant le lancement officiel de l'UA à Durban en 2002, ils ont sorti une *Déclaration sur l'Intégration de la Perspective du Genre* à l'UA. En juin 2003, juste avant la 2ème session ordinaire de l'UA qui s'est tenue à Maputo en juillet, des organisations féministes prétendant représenter les femmes africaines se sont réunies dans le cadre d'un pré-sommet et ont émis une déclaration dont le but est de faire de l'égalité des sexes le principe, la clef et l'objectif de l'UA et d'accélérer le processus de l'égalité des sexes en Afrique.

Ces pressions ne sont pas restées sans effets. Les chefs d'état et de gouvernement adoptèrent une proposition de parité pour la *Commission* de l'UA - décision qualifiée d'historique car n'existant pas encore dans les autres organisations continentales ou régionales. La *Stratégie de Dakar*, adoptée le 26 avril 2003, affirme l'égalité et la participation effective des femmes dans l'UA. La *Déclaration de Maputo* propose des recommandations supplémentaires pour intégrer la perspective du genre dans les politiques de l'UA et augmenter la participation politique des femmes. Le *Secrétariat* du NEPAD a affecté des « experts » à la question de l'égalité des sexes. Le sommet de Maputo a appliqué la décision de Durban sur la parité en élisant cinq femmes et cinq

Development and Peace on the Continent ; African Center for Democracy and Human Rights Studies; African Women's Development and Communication Network (FEMNET); Akina Mama was Afrika; Center for Reproductive Rights; Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement; Comité National Femmes et Développement République du Congo ; Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; Commission on Gender Equality of South Africa ; Equality Now ; Federation of African Women in Education ; Femmes Africa Solidarité (FAS) ; Forum Femme ; Foundation for the Development of the Community ; Socialist International Women ; Solidarity for African Women's Rights ; WLSA ; Women in Law and Development in Africa ; Women, Gender and Development Directorate of the African Union...

hommes commissaires. En 2004, à la troisième session ordinaire de l'UA à Addis Abeba, les états membres ont adopté une *Déclaration Solennelle sur l'Égalité des Sexes en Afrique* qui tire son inspiration de la *Déclaration sur l'Intégration de la Perspective du Genre* à l'UA sortie un an auparavant. Dans leur déclaration, les gouvernements réaffirment leur engagement à continuer, étendre et accélérer les efforts pour promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux.

À la 8^{ème} session ordinaire de l'UA qui s'est tenue à Addis Abeba en janvier 2007, les chefs d'état africains ont décidé de demander aux états membres qui ne l'avaient pas encore fait de soumettre avec urgence leur rapport sur l'application de la *Déclaration Solennelle sur l'Égalité des Sexes*. Le *Conseil Exécutif* de l'UA a décidé aussi que la *Conférence des Ministres de la Santé* de l'UA dédiée à la santé sexuelle et reproductive en Afrique reconnaisse le rôle de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans la réalisation des *Objectifs du Millénaire pour le Développement*. Les états ont été invités à allouer suffisamment de ressources à ces programmes et à appliquer le plan d'action de Maputo pour mettre en œuvre le cadre continental pour la promotion des droits sexuels et reproductifs conformément aux lois nationales.

Les activistes veulent toujours davantage. Ils militent pour la ratification du protocole de Maputo par tous les états membres de l'UA et l'établissement d'une *Cour Africaine des Droits Humains et des Peuples*, pour 30 pourcent de femme au Parlement panafricain, 50 pourcent de représentation féminine à tous les niveaux de l'ECOSOCC, pour que l'UA développe une politique d'intégration systématique de la perspective du genre dans tous ses programmes et activités. Ils veulent établir des liens toujours plus étroits entre le *Secrétariat* de l'UA et les ONGs africaines.

Le Protocole de Maputo

Le *Protocole de Maputo sur les Droits des Femmes en Afrique*⁸ est l'illustration la plus évidente de la prise en otage du processus d'intégration africaine. Adopté le 11 juillet 2003 au deuxième sommet de l'UA à Maputo (Mozambique), ce protocole est entré en vigueur le 25 novembre 2005, trente jours après que le quinzième instrument de ratification, celle du Togo, ait été déposé.

Le protocole de Maputo est le premier instrument de droit international à promouvoir explicitement le prétendu « droit reproductif » des femmes à l'avortement médicalisé. Son article 14.2c engage les états partis à « protéger les droits reproductifs des femmes, particulièrement en autorisant l'avortement médicalisé, en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste et lorsque la grossesse met en danger la santé mentale et physique de la mère ou la vie de la mère ou du fœtus. » Cette formulation permet une interprétation du « droit à l'avortement » qui serait aujourd'hui la plus libérale au monde.

⁸ Il s'agit d'un protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples adopté à Nairobi en 1981.

A ce jour, d'après les informations officielles de l'UA, 21 états africains ont ratifié le protocole de Maputo⁹. 26 pays l'ont signé mais ne l'ont pas encore ratifié¹⁰. Le Congo RDC, la Guinée et l'Ouganda sont fort avancés dans le processus de ratification. Des 53 pays membres de l'UA, seuls 7 pays n'ont pas signé le protocole¹¹, et ces pays sont à majorité musulmane. Le Burkina Faso l'a signé en février 2004, et ratifié en juin 2006.

Prenons conscience du fait que le protocole de Maputo lie les états qui l'ont ratifié - non à la volonté du peuple qu'ils sont censés représenter, non aux peuples africains, mais aux agents d'une révolution sexuelle mondiale, de plus en plus fréquemment déguisés en costume africain (ONGs dites « africaines » alors qu'elles dépendent financièrement et idéologiquement de lobbies occidentaux). Le processus ayant mené à l'adoption du protocole n'est pas passé par la consultation des peuples africains ou par un débat parlementaire dûment informé¹².

⁹ Pays qui ont signé et ratifié le protocole (21):

En 2004: Comores, Lesotho, Libye, Namibie, Nigeria, Rwanda, Afrique du Sud.

En 2005: Sénégal, Bénin, Cap Vert, Djibouti, Gambie, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Togo.

En 2006: Burkina Faso, Seychelles, Zambie.

En 2007 : Tanzanie.

¹⁰ Pays qui ont signé sans avoir ratifié (26):

En 2003: Algérie, Burundi, Congo RDC, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Sierra Leone, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe.

En 2004: Tchad, Côte d'Ivoire, Congo, Ethiopie, Madagascar, Niger, Swaziland.

En 2005: Guinée Equatoriale, Gabon, Guinée-Bissau, Maurice.

En 2006: Cameroun, Somalie, République Démocratique Arabe de Saharaoui.

En 2007 : Angola.

¹¹ A savoir le Botswana, la République Centre Africaine, le Cap Vert, l'Egypte, l'Eritrée, la Mauritanie, Sao Tome e Principe, le Soudan et la Tunisie.

¹² Citons entre autres le rôle de *Amnesty International*, de *Equality Now*, du *Center for Reproductive Rights*, de l'*IPPF*, du *Mouvement de Solidarité pour les Droits des Femmes Africaines* - une coalition de 19 organisations nationales, régionales et internationales qui a fait campagne pour la vulgarisation, la ratification et la domestication du protocole et qui a annoncé son intention de travailler sans relâche jusqu'à la ratification par tous les états membres de l'UA. En janvier 2003, *Equality Now* a convoqué une rencontre rassemblant les activistes des droits des femmes en Afrique pour « revoir » le projet du protocole de Maputo et coordonner la propagande en faveur d'un texte qui, selon l'ONG occidentale, « pourrait vraiment faire avancer les droits des femmes africaines dans le droit international ». *Equality Now* considère que le lobbying des ONGs auprès des gouvernements africains a produit des « avancées significatives par rapport au texte originel ». Le bureau africain de *Equality Now*, basé à Nairobi, a agi comme liaison avec l'UA, sur laquelle il a exercé pression pour que les « experts » discutent du protocole et que les ONGs soient fortement représentées dans le processus. *Equality Now* estime que le « Protocole final illustre ce qui peut être accompli lorsque les gouvernements et la société civile utilisent leurs ressources collectives pour faire avancer la cause des droits de l'homme » (Notre traduction). *Solidarity for Women's Rights. A force for freedom. Victory for Women's Rights in Africa.*

L'objectif à terme du lobby transnational du droit à l'avortement¹³ est d'imposer mondialement le prétendu droit à l'avortement en l'introduisant dans le droit international. Les états qui ratifient le protocole de Maputo font remporter à ce lobby des victoires importantes. C'est bien la démocratie et les droits de l'homme en Afrique que l'UA avorte en faisant de l'avortement un droit qui la dépouille de toute base de légitimité morale. En effet, quoi de plus contraire à la culture africaine que l'avortement ? Et comment respecter un état de droit qui, avant même d'exister effectivement, déconstruit la loi que Dieu a inscrite dans le cœur de tous les hommes ? Au-delà du droit à l'avortement, c'est bien le programme des révolutions sexuelle et féministe que ratifie le protocole, qui inclut entre autres le droit de choisir sa méthode de contraception quelle qu'elle soit, le droit de se protéger et d'être protégé des infections sexuellement transmissibles (autrement dit d'avoir recours au préservatif), et le droit, en dehors de tout cadre moral imposant des limites à la « liberté de choisir », à l'éducation sexuelle et à « l'information ». Le protocole exige aussi des gouvernements africains « l'opérationnalisation des politiques d'égalité des sexes ». Il engage les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à inclure le principe d'égalité des sexes dans leur constitution nationale et autres documents législatifs. Il les engage aussi à intégrer une perspective du genre dans leurs décisions politiques, leur législation, leurs plans de développement, programmes et activités et dans toutes les autres sphères de la vie » (article 2) et à « intégrer la sensibilisation au genre et l'éducation aux droits de l'homme à tous les niveaux des curricula éducatifs, y compris la formation des enseignants » (article 12). Le protocole engage les états partis à « éliminer tout stéréotype des manuels scolaires, des syllabus et des media » qui empêche les femmes de devenir des partenaires égaux. Le protocole introduit donc en Afrique une culture contractuelle dictée par les intérêts individuels qui lui est étrangère. Les agents de la nouvelle éthique – non la nature ou Dieu - définissent le rôle des femmes comme agents de changement social. La vision anthropologique des femmes du protocole de Maputo est celle d'une femme « citoyenne », d'un individu jouissant de droits égaux poursuivant ses propres intérêts, une « partenaire » dans un contrat entre les sexes, une victime de violence sexiste – et non comme une épouse et une mère.

Ce que l'humanité attend de l'Afrique

Permettez-moi, en conclusion et de manière quelque peu désordonnée, de partager avec vous certaines intuitions concernant ce que j'ai appelé « l'heure de l'Afrique » au début de mon témoignage.

La postmodernité, qui vient d'Occident mais s'est déjà répandue mondialement, marque la faillite définitive du rationalisme, de l'intellectualisme, de tous les « -

¹³ Depuis la conférence du Caire sur la population de 1994, ce très puissant lobby a exercé pression sur les gouvernements pour qu'ils incluent les « droits reproductifs » dans leur interprétation des droits humains fondamentaux, et qu'ils interprètent les « droits reproductifs » de manière à ce que ceux-ci incluent le « droit à l'avortement ». Le protocole de Maputo transforme en droit dur le consensus du Caire et de Pékin qui, eux, ne lient pas les états.

ismes » occidentaux (y compris, paradoxalement, du « radicalisme » !) et de l'abstraction qui ont si longtemps aliéné la civilisation moderne, les lumières, l'âge de la raison. Les philosophes postmodernes se présentent comme des « anti-philosophes ». La nouvelle culture est allergique aux « grands discours » et aux « grandes théories ». Sans le savoir, elle cherche à revenir au concret et à la réalité. Cet aspect de la postmodernité est, me semble-t-il, providentiel. Il est aussi une grande chance pour l'Afrique. Les africains n'ont-ils pas le sens du concret, le sens du corps et de la matière, le sens de la réalité – un bon sens fondamental ? L'aspiration universelle à la réalité et à la vérité ne prédispose-t-elle pas l'humanité à s'ouvrir à la contribution africaine aujourd'hui ?

Par ailleurs, dans ses aspects radicaux, c'est-à-dire lorsqu'elle déconstruit la structure anthropologique de l'homme et de la femme et la loi éternelle inscrite par Dieu lui-même dans le cœur de tout homme, la postmodernité représente pour les africains une forme particulièrement insidieuse d'imposition occidentale. Ayant souffert de la colonisation et ensuite du caractère forcé de la démocratisation et des conditions d'aide au développement imposées par l'Occident, les africains, plus que jamais, aspirent à être eux-mêmes et prennent conscience de leur identité. Pourquoi ne pas associer ce nouvel état d'esprit à la prise de conscience de la nécessité d'un nouveau mouvement de décolonisation¹⁴ ? La postmodernité, dans ses aspects radicaux, est en effet une forme de néo-colonisation. L'exaltation de la liberté de choisir que fait la postmodernité devrait pouvoir être utilisée par les africains pour assurer l'indépendance de leur discours culturel et politique par rapport à tout programme idéologique importé d'Occident.

J'ai déjà eu l'occasion d'observer, dans divers forums internationaux, que le bon sens africain faisait autorité, et que lorsque les africains avaient le courage de parler clairement, les constructions idéologiques que l'on tentait de leur imposer s'effondraient comme un château de cartes. Le radicalisme est en perte de vitesse en Occident. Les agents de la révolution sexuelle mondiale se plaignent de ce que la santé sexuelle et reproductive perde sa place prioritaire dans les budgets d'aide au développement. Le moment est opportun pour montrer du caractère. Il n'y a pas de quoi se laisser impressionner par un tigre en papier.

L'Afrique est à la croisée des chemins. Elle doit choisir entre la séduction de la nouvelle éthique mondiale et un chemin étroit, nous dit Jésus, le même pour tous les hommes, celui de la conscience, de la recherche de la vérité, du bien et de

¹⁴ Rappelons que l'un des objectifs de l'*Organisation de l'Unité Africaine* (créée en 1963 et dissoute en 2002 lorsqu'elle a été remplacée par l'UA) était de débarrasser le continent africain des vestiges de la colonisation. La nouvelle culture postmoderne prétend abhorrer le colonialisme, dont elle dit vouloir éradiquer les dernières traces. L'ONU se vante aujourd'hui des succès de ses entreprises de décolonisation. Mais ne s'agit-il pas là d'un rideau de fumée nous empêchant de discerner le néo-colonialisme subtil et caché de la nouvelle éthique postmoderne et des paradigmes onusiens ? Au nom de l'appropriation, du droit à l'autodétermination, de la liberté de choisir, la postmodernité n'impose-t-elle pas l'appropriation d'un processus de sécularisation venant principalement de l'apostasie occidentale ?

l'amour. Chaque africain est aujourd'hui renvoyé à sa conscience : il doit trancher. Dans ce choix, il est invité à repartir des dons que Dieu lui-même a faits à l'Afrique. Il se rendra ainsi solidaire des occidentaux qui désirent retrouver le chemin de la vérité et de l'amour. Le radicalisme a essoufflé la culture occidentale. Celle-ci est devenue hypersophistiquée, abstraite, stérile, froide, négative, noétique, virtuelle. Le monde a besoin de retrouver le bon sens, le sens du concret, du réel, de la simplicité, de la célébration de la vie, de la communauté, d'une solidarité fraternelle, de la maternité, de la paternité, du sacré, le chemin du cœur, la joie de vivre. L'âme de l'Afrique prend aujourd'hui une dimension prophétique. Puisse-t-elle nourrir non seulement le processus d'intégration africaine mais le processus de mondialisation lui-même. Mais que va-t-il advenir de votre culture, si vous permettez aux néo-colonisateurs d'en assécher la source, et que va-t-il advenir de votre âme africaine si vous perdez la foi ?

Un gouffre d'ignorance sépare les « experts » influents et au pouvoir de la gouvernance mondiale des citoyens ordinaires, des cadres, des communautés de croyants, voire même des décideurs. Cette ignorance est dangereuse car nombreux sont ceux qui se laissent progressivement séduire par ignorance. Il est donc urgent d'informer et de se former. Les nouveaux paradigmes postmodernes sont en effet particulièrement séduisants en Afrique, non seulement parce qu'ils sont « anti-occidentaux », mais parce qu'ils ressemblent dangereusement à vos propres valeurs et à vos aspirations actuelles. L'égalité des sexes ne répond-elle pas à votre désir d'honorer plus pleinement l'égale dignité de l'homme et de la femme dès l'origine ? La santé reproductive à votre désir d'avoir des mères et des nouveaux nés en bonne santé ? La démocratie participative et la gouvernance à votre désir de participation ? Les partenariats à vos aspirations à la solidarité et à la fraternité ? Le consensus n'est-il pas la méthode que les africains ont toujours utilisée pour prendre des décisions ? Or, nous l'avons vu, quoique de manière beaucoup trop succincte, une ligne subtile mais décisive sépare les nouveaux paradigmes de votre culture.

L'Afrique traverse aujourd'hui une épreuve d'espérance. Comme dans la parabole des vierges sages et des vierges folles, l'époux se fait attendre. La nuit est avancée. Mais l'époux viendra à son heure, et il faut rester fidèles.

Le projet architectonique mondial qui a semblé prendre la mondialisation en otage à la fin de la guerre froide est d'une intelligence supérieure : nous ne faisons pas face à un « complot » ou une « conspiration » purement humaine. Nous sommes dans un combat spirituel. La gouvernance mondiale et son éthique post-judéo-chrétienne, comme le mur de Berlin, pourraient implorer et tomber sans faire de bruit.

Enfin, dernière remarque, l'unification du monde par la nouvelle culture postmoderne est une chance pour l'Eglise : elle devrait pouvoir faciliter la

nouvelle évangélisation. Saint Paul n'a-t-il pas évangélisé des territoires unifiés par la *Pax Romana* ?

© Marguerite A. Peeters 2007

Pour entrer en contact avec l'auteur :

mpeeters@logosdynamics.com

Toute personne désirant recevoir une copie électronique de la brochure « La nouvelle éthique mondiale : défis pour l'Eglise » ainsi que la table des matières (voire certains chapitres) du livre « La mondialisation de la révolution culturelle occidentale » peut en faire la demande.

L'auteur produit fréquemment des rapports détaillés sur les évolutions au niveau de la gouvernance mondiale et de la nouvelle culture, ainsi que des modules didactiques. Si vous souhaitez les recevoir, veuillez vous inscrire en nous communiquant :

Nom :

Fonction :

Pays de résidence :

Adresse électronique :

Notre désir est d'établir un dialogue avec nos amis africains. Nous en cherchons les moyens et attendons vos suggestions. Merci de nous faire part de vos commentaires et critiques.